



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 02.03.2022

**Numéro de publication:** HR02-1005418403

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Lookmove SA, Lausanne

Lookmove SA

(*Lookmove AG*) (*Lookmove Ltd*)

Rue de Bourg 15

1003 Lausanne

Lookmove SA, à Lausanne, CHE-378.926.267 (FOSC du 18.09.2020, p. 0/1004981774). Statuts modifiés le 21.02.2022. Nouveau but: la Société a pour but toutes prestations de service dans les domaines de la promotion, de la publicité et de la communication ainsi que l'exploitation de tout site internet. La Société peut, en Suisse et à l'étranger: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière (à l'exclusion des opérations soumises au régime d'autorisation selon la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger), et conclure tous contrats propres à développer son but ou en rapport direct ou indirect avec celui-ci; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; déposer, acquérir, détenir et vendre des brevets ou tous droits de propriété intellectuelle et acquérir, détenir et octroyer des licences; accorder des prêts et/ou toute autre forme de financement ou des garanties et/ou toute autre forme de sûretés à un ou des actionnaires, des sociétés du même groupe et/ou des tiers pour leur bénéfice direct ou indirect, si cela favorise les intérêts de la Société. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 725'446.54, divisé en 72'544'654 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 27.09.2019), le délai étant écoulé. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 21.02.2022. Pour les détails, voir les statuts. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit (lettre, télécopie ou courrier électronique) et/ou, sur décision du Conseil d'administration, par publication dans la FOSC.

Registre journalier no 4096 du 25.02.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 182, Date: 18.09.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud